

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE



Des espaces urbains qui s'étendent

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, les espaces urbains français s'étendent au détriment des terres agricoles et naturelles, un mouvement amplifié à partir des années 1970-1980 par l'essor du pavillonnaire. On ouvre alors de plus grands terrains à la construction, pour un habitat individuel peu dense.

La prise de conscience autour de l'étalement urbain porte ses fruits : un net ralentissement est observé ces dernières années grâce notamment à davantage de projets de renouvellement urbain.

Enjeu PLU*i*

- Oeuvrer à la conciliation entre densification et respect des formes urbaines, pour limiter l'étalement sans dénaturer l'identité des espaces urbains.

Enjeu PLU*i*

- Répartir la consommation foncière entre les différents usages (habitat, activités, équipements...), selon les besoins identifiés sur le territoire.

Une consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à réduire

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 fixe l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN), visant à réduire de moitié le rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) entre 2021 et 2031, par rapport à la décennie de référence 2011-2021, avant d'atteindre l'absence totale d'artificialisation nette en 2050.

201,3 Ha, c'est le nombre d'hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers consommés par l'urbanisation entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2021, soit l'équivalent de 28 terrains de football par an.

Faire la ville autrement

Réduire la consommation de nouveaux espaces suppose de mieux utiliser ce qui existe déjà : dents creuses, friches, locaux et logements vacants, parcelles sous-occupées au sein même des bourgs et villes.

Une densification qui, pour autant, doit rester cohérente avec l'identité et l'échelle de chaque commune.

Enjeu PLU*i*

- Définir et encourager une sobriété qualitative, par des opérations de renouvellement urbain et d'optimisation foncière ; conforter cette dynamique au sein des gisements identifiés, tout en maintenant des espaces verts au cœur des bourgs.

